

SEANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

du 17 Juin 2011 - 20 heures 00

Etaient présents : Messieurs RATEAU Jean, DENIZOT François, DUMEZ Jean-Marie, DETABLE Jean-Claude, LAHAUSSOIS Dominique, PRETRE Frédéric, Mesdames TISSIER Marie-José, BAZIN Agathe.

Absents :

Monsieur MARTIGNON André, excusé, qui a donné pouvoir à Monsieur RATEAU Jean
Monsieur PRETRE Jean-Michel, excusé, qui a donné pouvoir à Madame Agathe BAZIN,
Mme LAMARRE Marylène, non excusée.

Secrétaire de séance : Madame Agathe BAZIN

Après lecture, le compte rendu du 06 juin 2011 est adopté avec la modification suivante
« remplacement du mot « funérarium » dans les point divers par « columbarium ».

Monsieur RATEAU Jean demande au Conseil Municipal son accord pour ajouter à l'ordre
du jour le point suivant : contrat de gérance du café « Le Ruisseau ».
Le Conseil Municipal approuve de façon unanime la modification de l'ordre du jour.

**➤ ELECTIONS SENATORIALES : DESIGNATION DU DELEGUE ET DES
SUPPLEANTS - délibération n°2011/034**

Composition du bureau électoral

Président : le second Adjoint Jean RATEAU

Secrétaire : Agathe BAZIN

Les deux conseillers municipaux les plus âgés (après Mme BAZIN déjà nommée
secrétaire) : Dominique LAHAUSSOIS, Jean-Claude DETABLE

Les deux conseillers municipaux les moins âgés : Marie-José TISSIER, Frédéric
PRETRE.

ELECTION DU DELEGUE TITULAIRE :

- Nombre de votants : 10
- Nombre de suffrages déclarés nuls : /
- Nombre de suffrages exprimés : 10
- Majorité absolue : 6

Résultat : Est élu délégué titulaire Mr Jean RATEAU : 8 voix

Le délégué désigné ci-dessus a accepté son mandat.

ELECTION DES TROIS SUPPLEANTS :

- Nombre de votants : 10
- Nombre de suffrages déclarés nuls : /
- Nombre de suffrages exprimés : 10

- Majorité absolue : 6

Résultats :

Sont élus suppléants :

- LAHAUSSOIS Dominique : 10 voix

- BAZIN Agathe : 10 voix

- TISSIER Marie-José : 10 voix

Les suppléants désignés ci-dessus ont tous accepté leur mandat.

**➤ CONTRAT DE LOCATION-GERANCE DU CAFE « LE RUISSEAU » -
délibération n°2011/035**

Mr Jean RATEAU informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération concernant le montant des frais d'établissement du contrat de location-gérance avec Mme HENAULT ainsi que le nombre de mois de caution.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de façon unanime de prendre en charge 50% des frais,

- à 8 voix contre 2 de fixer la caution à 1 mois.

**➤ DEVIS LOGEMENT THEFO : VMC ET TUBAGE POELE - délibération
n°2011/036**

2 devis ont été reçus pour la VMC du logement THEFO ainsi que le tubage du poêle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, de façon unanime, de retenir le devis de Mr Vincent ADDARIO d'un montant de 1 240,85€.

➤ DEVIS DEGAZAGE ANCIENNES CUVES - délibération n°2011/037

Mr Jean RATEAU informe le Conseil Municipal que deux devis ont été demandés à des entreprises différentes pour le dégazage des anciennes cuves. Les deux entreprises contactées étant complémentaires, un seul devis a été reçu pour l'ensemble des travaux par la société C.D.I d'Avallon, d'un montant de 4 909,58€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, de façon unanime, le devis reçu.

AFFAIRES DIVERSES

- *14 Juillet* : comme chaque année un repas sera offert aux pompiers. Jean RATEAU est choisit pour aller déjeuner avec eux.

Jean RATEAU indique au Conseil qu'il reste des lots du 14 juillet 2010. Un inventaire a été fait et un complément de lots sera commandé.

Vu le succès de 2010, les jeux proposés seront identiques en 2011.

- Agathe BAZIN demande qu'un poteau indicateur de la salle des fêtes soit installé dans le bourg en arrivant de Donzy.

Elle indique également que des poubelles devraient être installées dans les toilettes publiques qui sont souvent bouchés ainsi qu'à l'extérieur.

Marie-José TISSIER signale qu'il n'y a plus de filets dans les buts.

La séance est levée à 21h45.

Ciez, le 23 Juin 2011

Pour le Maire, le 2ème Adjoint

J. RATEAU